



Abane Ramdane, principal artisan du Congrès et rédacteur de la plate-forme.

## Le FLN et les juifs

### L'Appel de la Soummam

*Adoptée par le FLN le 20 août 1956 lors d'un congrès, cette très longue plate-forme consacre une sous-partie aux juifs d'Algérie. On ne sait si elle exprime une conviction profonde ou représente un calcul stratégique.*

*L'appel n'a pas été entendu par les juifs attachés dans leur majorité à la présence française en Algérie.*

#### Plan de la plate-forme

- I) La situation politique actuelle
- II) Les perspectives générales
- III) **Les moyens d'actions et de propagande**
  - 1) Comment organiser et diriger des millions d'hommes dans un gigantesque combat
  - 2) Clarifier le climat politique
  - 3) Transformer le torrent populaire en énergie créatrice
  - 4) **La recherche des alliances**
    - A) Les Libéraux algériens
    - B) La minorité juive**
    - C) L'action du FLN en France

#### Extrait de la partie consacrée aux juifs

La Révolution algérienne veut conquérir l'indépendance nationale pour installer une république démocratique et sociale garantissant une véritable égalité entre tous les citoyens d'une même patrie, sans discrimination.

#### **B) La minorité juive**

Ce principe fondamental, admis par la morale universelle, favorise la naissance dans l'opinion israélite d'un espoir dans le maintien d'une cohabitation pacifique millénaire.

D'abord, la minorité juive a été particulièrement sensible à la campagne de démoralisation du colonialisme. Des représentants de leur communauté ont proclamé au congrès mondial juif de Londres leur attachement à la citoyenneté française, les mettant au-dessus de leurs compatriotes musulmans.

Mais le déchaînement de la haine antisémite qui a suivi les manifestations colonialo-fascistes ont provoqué un trouble profond qui fait place à une saine réaction d'auto-défense.

Le premier réflexe fut de se préserver, du danger d'être pris entre deux feux. Il se manifeste par la condamnation des Juifs, membres du « 8 novembre » et du mouvement poujadiste, dont l'activité trop voyante pouvait engendrer le mécontentement vindicatif contre toute la communauté.

La correction inflexible de la Résistance Algérienne, réservant tous ses coups au colonialisme, apparut aux plus inquiets comme une qualité chevaleresque d'une noble colère des faibles contre les tyrans.

Des intellectuels, des étudiants, des commerçants prirent l'initiative de susciter un mouvement d'opinion pour se désolidariser des gros colons et des anti-juifs.

Ceux-là n'avaient pas la mémoire courte. Ils n'ont pas oublié l'infâme souvenir du régime de Vichy. Pendant quatre ans, 185 lois, décrets ou ordonnances les ont privés de leurs droits, chassés des administrations et des universités, spoliés de leurs immeubles et de leurs fonds de commerce, dépouillés de leurs bijoux.

Leurs coreligionnaires de France étaient frappés d'une amende collective d'un milliard. Ils étaient traqués, arrêtés, internés au camp de Drancy et envoyés par wagons plombés en Pologne ou beaucoup périrent dans les fours crématoires.

Au lendemain de la libération de la France, la communauté juive algérienne retrouva rapidement ses droits et ses biens grâce à l'appui des élus musulmans, malgré l'hostilité de l'administration pétainiste.

Aura-t-elle la naïveté de croire que la victoire des ultra-colonialistes, qui sont précisément les mêmes qui l'ont persécuté, naguère, ne ramènera pas le même malheur ?

Les Algériens d'origine juive n'ont pas encore surmonté leur trouble de conscience, ni choisi de quel côté se diriger.

Espérons qu'ils suivront en grand nombre le chemin de ceux qui ont répondu à l'appel de la patrie généreuse, donné leur amitié à la Révolution en revendiquant déjà avec fierté, leur nationalité algérienne.

Cette option est basée sur l'expérience, le bon sens et la clairvoyance.

En dépit du silence du Grand Rabbin d'Alger, contrastant avec l'attitude réconfortante de l'Archevêque se dressant courageusement et publiquement contre le courant et condamnant l'injustice coloniale, l'immense majorité des Algériens s'est gardée de considérer la communauté juive, comme passée définitivement dans le champ ennemi.

Le FLN a étouffé dans l'œuf des provocations nombreuses préparées par les spécialistes du gouvernement général. En dehors du châtiment individuel infligé aux policiers et contre-terroristes responsables de crimes contre la population innocente, l'Algérie a été préservée de tout pogrom. Le boycottage des commerçants juifs, devant suivre le boycottage des Mozabites a été enrayé même d'exploser.

Voilà pourquoi, le conflit arabo-israélien n'a pas eu, en Algérie, de répercussions graves, ce qui aurait comblé le vœu des ennemis du peuple algérien.

Sans puiser dans l'histoire de notre pays les preuves de tolérance religieuse, de collaboration dans les plus hauts postes de l'Etat, de cohabitation sincère, la Révolution Algérienne a montré par les actes, qu'elle mérite la confiance de la minorité juive pour lui garantir sa part de bonheur dans l'Algérie indépendante.

En effet, la disparition du régime colonial, qui s'est servi de la minorité juive comme tampon pour atténuer les chocs anti-impérialistes, ne signifie pas forcément sa paupérisation.

C'est une hypothèse absurde que de s'imaginer que « l'Algérie ne serait rien sans la France ».

La prospérité économique des peuples affranchie est évidente.

Le revenu national, plus important, assurera à tous les Algériens une vie plus confortable.



**Un portrait souriant de Larbi Ben M'hidi, président du Congrès de la Soummam, juste après son arrestation, le 23 février 1957. Le général Aussarresses avouera l'avoir assassiné. Cependant, la légende d'époque informe qu'il "se suicidera dans sa cellule." Photo ECPA (ministère français de la défense).**

**Sources** : Site de la Présidence algérienne : <http://www.el-mouradia.dz/>

Association Internet pour la Défense et la Promotion des Droits de l'Homme - <http://www.aidh.org/>